



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 102419

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la faillite croissante du système scolaire sous le dernier quinquennat. Trois ans auront suffi pour abaisser le niveau des élèves de primaire et du collège. La dernière réforme de l'enseignement omet volontairement l'application stricte des règles grammaticales fondamentales pour la compréhension d'un texte. Une telle révision, dont l'objectif est prétendument de rendre l'apprentissage de la langue française plus simple auprès des enfants, engendre les effets contraires de ceux escomptés. Politique de nivellement par le bas, cette réforme grammaticale remplace le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect par la notion de prédicat. Les compléments circonstanciels deviennent eux des compléments de phrases sans distinction. Au-delà du fait que le prédicat est un terme linguistique plus complexe et fort précis, ce dont la réforme de Mme la ministre ne fait pas état, cette utilisation fortuite pose un nombre de problèmes aux conséquences parfois désastreuses. Ainsi, les enfants ne seront plus capables de reconnaître le passé du futur que par des indices temporels (« demain » ou « aujourd'hui ») dans la phrase. De même, faire passer le sens avant les règles alors que les règles structurent le sens de la phrase est totalement vain. À ce stade d'apprentissage, les enfants doivent apprendre à construire leur discours. Ils ne disposent alors pas des éléments structurels pour faire primer le sens sur la construction de la phrase. En outre, en centrant plus encore les programmes et l'éducation sur l'élève, il est demandé aux éducateurs et professeurs d'être moins exigeants et de s'adapter à l'élève. Une hiérarchie inversée, qui n'engendrera que l'abaissement du niveau d'enfants auquel il est légitime de demander de s'adapter à la structure qu'il intègre. Les exigences dans tous les domaines d'études se sont vues rabaisées. Dans le domaine des sciences, par exemple, le dernier classement PISA (publié en 2016) place la France à la 26ème place sur 70 pays. Le rapport de Timss de novembre 2016 rapporte la dernière place européenne à la France en mathématiques et en sciences. La direction de l'évaluation de la prospective et de la performance expliquait en novembre également l'augmentation de 70 % de fautes sur la même dictée entre 1987 et 2016. Et pourtant, en un an, 7 % du PIB ont été insufflés dans le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Alors que ce système a pour but l'égalité des chances, on observe que l'effet produit est inverse. Ces nouvelles réformes aux accents démagogiques ne résolvent en rien les problématiques de l'égalité des chances et entérinent les mauvais résultats de l'école de la République. Au contraire, elles enjoignent les entourages des enfants bénéficiant d'un cadre de vie plus agréable à bénéficier d'une aide dont sont privés les enfants les plus modestes. En rabaisant les exigences de l'éducation nationale, le ministère a engendré la faillite scolaire d'enfants qui apprennent de moins en moins à lire, à structurer leur pensée, à écrire correctement. Aussi, il lui est demandé comment elle compte remédier au problème de l'illettrisme des 20 % d'enfants atteints de ce mal à l'entrée en 6ème et quelles mesures elle compte prendre pour cesser ces réformes répétées, dont l'échec a fait ses preuves.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102419

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 905

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)